



Angers, jeudi 7 janvier 2021

Le maire reprend les permanences sans rendez-vous samedi 9 janvier

Un samedi matin par mois, le maire d'Angers propose à tous les Angevins de venir le rencontrer lors de permanences sans rendez-vous délocalisées dans l'un des dix quartiers de la ville. La prochaine permanence aura lieu dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, samedi 9 janvier.

La proximité constitue un des axes forts de la politique municipale conduite par le maire, Christophe BÉCHU, et son équipe municipale. Sur le même mode que les permanences hebdomadaires tenues par les adjoints de quartier, les permanences sans rendez-vous permettent des temps réguliers de rencontres et d'échanges avec les habitants dans chacun des dix quartiers.

Ouvertes à tous les Angevins, domiciliés ou non dans le quartier, elles offrent un contact direct avec le maire ainsi qu'avec les adjoints qui l'accompagnent. Les habitants qui le souhaitent peuvent faire part de leurs difficultés, de leurs attentes ou encore poser des questions sur les projets de la municipalité.

Les services de la mairie effectuent ensuite le suivi des demandes formulées à cette occasion et apportent une réponse aux habitants dans les meilleurs délais.

La prochaine permanence du maire aura lieu sur le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, le samedi 9 janvier 2021, de 8 h 30 à 12 h, au Relais-Mairie - 1 rue du Général Lizé.